

Discours Royal à la Conférence de l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la sécurité alimentaire et les changements climatiques

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Président.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur le Directeur général.

Mesdames et Messieurs.

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, Mes chaleureuses félicitations au Président de cette importante conférence, à l'occasion de son élection.

Je tiens également à assurer le Directeur général, Monsieur Jacques Diouf, de Ma profonde estime pour les efforts qu'il déploie à la tête de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, afin de faire face aux défis majeurs liés à la préservation de la sécurité alimentaire mondiale.

Je voudrais aussi exprimer, à cette occasion, Mes vifs remerciements au gouvernement de la République italienne amie pour les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le succès de cette importante conférence.

Nous voilà donc réunis dans sa capitale Rome, douze années environ après la tenue du Sommet Mondial sur l'Alimentation, qui avait permis l'adoption de la Déclaration de Rome et d'un plan d'action destiné à éradiquer la faim et la sous-alimentation dans le monde et à assurer, au profit de tous, une sécurité alimentaire durable.

La tenue de cette conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale témoigne avec éloquence de la préoccupation qui agite la communauté internationale et de sa prise de conscience quant à la nécessité accrue d'œuvrer pour assurer l'accès à une alimentation suffisante, saine et équilibrée, qui est à la base du développement, de la stabilité sociale et de la vie dans la liberté et la dignité.

Cette conférence se réunit dans une conjoncture délicate, marquée par de fortes pressions liées à la demande sur le marché mondial des produits de base et au renchérissement spectaculaire du coût de l'énergie. Ce dernier facteur accentue les périls qui pèsent sur la croissance et la stabilité, surtout dans les pays non producteurs de pétrole, qui souffrent cruellement des effets de la sécheresse, de la désertification et de la pénurie des ressources hydriques, notamment dans la région africaine du Sahel et la rive sud de la Méditerranée, auxquelles appartient le Maroc.

Face à la flambée des prix des matières énergétiques, on s'est tourné vers les biocarburants comme sources d'énergie alternatives, tant et si bien que, dans bon nombre de pays, les agriculteurs ont été amenés à transformer de vastes étendues consacrées initialement à la culture vivrière de base, pour en faire des surfaces dédiées à la production de la bioénergie.

Si ce type de biocarburants -dont l'usage est dicté désormais par des impératifs purement économiques- est à même de contribuer à diversifier les ressources énergétiques, sa production doit, néanmoins, se plier à une certaine éthique de sorte que les terres fertiles consacrées à la culture des produits alimentaires, puissent être préservées et que les terres arides et semi-arides soient affectées à la production de ce type d'énergie.

Les cours internationaux de la plupart des denrées alimentaires de première nécessité, notamment les céréales, dont le riz, atteignent aujourd'hui une hausse record, à un moment où les stocks ont dégringolé à leur plus bas niveau.

Par ailleurs, outre l'aggravation des dérèglements climatiques, cette situation est exacerbée par la multiplication des catastrophes naturelles, l'amenuisement des terres arables et la prolifération des conflits armés.

Face à cette situation et à ces changements périlleux, notre conférence constitue aujourd'hui une occasion propice pour prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour en atténuer les effets et élaborer une stratégie globale permettant de remédier aux causes profondes qui les sous-tendent. Et c'est précisément cette démarche que le Maroc a adoptée dans sa politique nationale, régionale et internationale.

A cet égard, le gouvernement du Royaume du Maroc a, sous l'impulsion de Notre Majesté, adopté le "Plan Maroc Vert", comme nouvelle stratégie nationale, ayant pour vocation de réaliser un développement agricole ambitieux. Il s'agit d'un programme pragmatique destiné à assurer le développement rapide de l'agriculture marocaine et un accroissement annuel du PNB, à la mesure des potentialités de notre pays.

Ce plan vise à faire du secteur agricole le principal moteur du développement économique national, au cours des quinze années à venir, et ce, en passant du schéma dichotomique traditionnel agriculture moderne Vs agriculture sociale, à une vision stratégique garantissant une certaine harmonie entre toutes les catégories sociales et les régions. Ceci requiert évidemment le renouvellement et la restructuration du tissu des intervenants, par l'encouragement de l'investissement privé, et l'adoption du modèle d'"agrégation" qui a fait la preuve de son efficacité et de son succès aux niveaux national et international.

Nous attendons de ce plan qu'il ait des retombées socio-économiques significatives, se traduisant essentiellement par une nouvelle vague d'investissements, la création d'emplois additionnels, le doublement, voire le triplement des revenus de quelque trois millions de personnes du monde rural.

Afin de faire face aux conséquences et aux ramifications des dérèglements climatiques qui ont des effets pervers sur la production agricole, Nous avons créé une Caisse Nationale de Solidarité Sectorielle et de Développement Rural. Nous avons, en outre, pris des mesures fiscales, en abaissant le plus possible, les droits d'importation des céréales qui constituent l'aliment de base pour le peuple marocain en général. Nous avons également veillé à ce que soient renforcés les programmes nationaux en matière de reboisement, de création de bassins versants additionnels et de protection des retenues des barrages. De plus, et afin d'assurer une sécurité alimentaire durable, tout en faisant face aux défis liés aux changements climatiques, le Maroc s'est engagé dès 1995 dans une stratégie Nationale de Protection de l'Environnement et du Développement Durable.

Dans ce contexte, Nous avons lancé, il y a trois ans, sous forme de projets concrets, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), visant à accélérer le rythme de notre développement et à résorber la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, surtout en milieu rural.

Marquant son adhésion à la dynamique mondiale de mise en œuvre des mécanismes et des accords juridiques internationaux, élaborés en matière d'environnement et de sécurité alimentaire, le Maroc a ratifié, dès 1995, la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques. De même que notre pays a abrité, en 2001, la 7ème Conférence des Parties ayant facilité l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

Monsieur le Président.

Garantir la sécurité alimentaire pour tous et faire face aux changements climatiques sont deux défis que la communauté internationale ne saurait relever sans une coopération internationale renforcée, une coopération Nord-Sud plus intense et une coopération Sud - Sud plus efficace.

Dans ce cadre, le Maroc appelle à la création d'un Fonds Multilatéral ayant pour objectif le renforcement des capacités et le transfert technologique aux pays en développement, à des conditions préférentielles, ainsi que le financement de mesures d'adaptation aux effets induits par les changements climatiques.

Nous avons grand espoir que le nouveau régime climatique, issu en décembre 2007 de la Conférence de Bali, apportera des mécanismes de concertation appropriés et des solutions définitives aux questions liées à la sécurité alimentaire des populations les plus démunies, et ce, dans le cadre de la coopération internationale multilatérale.

A cet égard, Je tiens à réitérer la disposition du Maroc à participer activement à ce processus en contribuant à l'identification des mesures

permettant l'élaboration d'une Charte de la bioénergie de nature à répondre aux impératifs de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, aux nécessités du développement durable, ainsi qu'aux exigences de la mise au point des politiques et des stratégies nécessaires pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est dans le même esprit, d'ailleurs, que le Maroc apporte son appui aux efforts en cours pour encourager et optimiser les cultures vivrières, surtout en Afrique et dans les pays en développement importateurs de denrées alimentaires. Il importe, également, de prendre les mesures collectives qui s'imposent pour assurer une libéralisation effective du commerce des produits agricoles et garantir la stabilité du marché des denrées alimentaires. Il s'agit aussi de rehausser le niveau de l'aide publique au développement, de mettre en place des mécanismes novateurs pour le financement des projets de développement et de répondre aux demandes d'aide émanant des pays les plus pauvres, outre la nécessité de mettre en place un cadre consensuel et d'adopter des orientations coordonnées en matière de production de biocarburants.

A cette occasion, Je réaffirme que le Maroc se félicite de la décision de Son Excellence M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, portant création d'un groupe de spécialistes, composé d'éminents experts et de hauts responsables de politiques publiques, pour se pencher sur la question de la sécurité alimentaire.

Je suis persuadé que les travaux de notre rencontre déboucheront sur des résultats tangibles permettant de concrétiser notre objectif commun : celui de mettre en place les mécanismes nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire à l'ensemble de la population mondiale et permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015, et ce, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Wassalamou alaïkoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh".